



ENVIRONNEMENT

Concertation publique PLPDMA



Le SIETREM élabore son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2021/2026. Ce programme doit définir les actions à venir sur le territoire du SIETREM afin d'atteindre les objectifs de réduction de la quantité et de la nocivité des déchets ménagers fixés au niveau national.



Créé le : 3/08/2021

Conformément au Décret n° 2015-662 du 10 juin 2015, une concertation publique est organisée **jusqu'au 10 septembre 2021** afin de recueillir les remarques et suggestions des habitants du territoire du SIETREM sur ce projet de PLPDMA. Suite à cette concertation, d'éventuelles modifications pourront être apportées au programme avant qu'il soit définitivement adopté.

Toutes les remarques et suggestions sont à envoyer par mail à v.montalvillo@sietrem.fr.



projet plpdma.pdf (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/projet_plpdma.pdf)

PDF
3.04 Mo